

Comme les Autres

Siège social : 169, rue de la Roquette – 75 011 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Comme les Autres
169, rue de la Roquette
75 011 Paris

A l'Assemblée Générale

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comme les Autres relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes » relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « corrections d'erreurs » de l'annexe des comptes annuels concernant :

- Le reclassement des titres participatifs comptabilisés à tort l'exercice précédent dans un compte de fonds propres ayant un impact sur la situation nette de l'association, alors qu'ils auraient dû être considérés comme des « autres fonds propres » ;



- Le reclassement d'une partie des fonds dédiés en produits constatés d'avance, dans la mesure où ces fonds correspondaient à des dons et ne répondaient pas à la définition de « fonds dédiés ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 septembre 2024

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Francis CHARTIER

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	36 418	27 161	9 257	15 635
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	24 103	13 538	10 565	18 600
Autres immobilisations corporelles	110 149	63 701	46 448	17 903
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 619		35 619	8 839
TOTAL I	206 289	104 400	101 889	60 976
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	81 500		81 500	25 000
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 745 957		1 745 957	328 620
Valeurs mobilières de placement	600 046		600 046	46
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	859 123		859 123	797 183
Charges constatées d'avance	10 388		10 388	3 359
TOTAL III	3 297 014		3 297 014	1 154 208
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 503 303	104 400	3 398 902	1 215 184

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		350 000
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	349 837	240 938
Excédent ou déficit de l'exercice	122 795	108 900
Situation nette	472 632	699 837
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	7 207	14 671
Provisions règlementées		
TOTAL I	479 839	714 508
Autres Fonds Propres II	350 000	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		149 029
TOTAL III		149 029
Provisions		
Provisions pour risques	13 941	
Provisions pour charges		
TOTAL IV	13 941	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés	2 106 157	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	86	86
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 800	149 009
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	237 040	136 176
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	38	2 377
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	100 000	64 000
TOTAL V	2 555 121	351 647
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 398 902	1 215 184

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	5 760	5 635
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		1 940
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	13 500	49 700
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 977 609	363 138
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	253 028	85 592
Mécénats	310 371	630 500
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	200 958	601 339
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	14 666	11 334
Utilisations des fonds dédiés		307 050
Autres produits	92 839	65
TOTAL I	2 868 731	2 056 294
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 362 179	645 884
Aides financières	20 000	
Impôts, taxes et versements assimilés	96 631	64 997
Salaires et traitements	995 903	776 883
Charges sociales	352 461	294 044
Dotations aux amortissements et dépréciations	29 994	26 413
Dotations aux provisions	13 941	
Reports en fonds dédiés		149 029
Autres charges	4 576	40
TOTAL II	2 875 686	1 957 289
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-6 955	99 004
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 281	1 061
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 281	1 061
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	27 195	1 657
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	27 195	1 657
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-24 914	-596
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-31 869	98 408

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	149 029	2 400
Sur opérations en capital	7 464	9 732
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	156 493	12 131
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	908	831
Sur opérations en capital	921	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		809
TOTAL VI	1 829	1 640
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	154 664	10 492
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 027 505	2 069 486
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 904 710	1 960 586
EXCÉDENT OU DÉFICIT	122 795	108 900

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		22 523
Prestations en nature	33 139	5 503
Bénévolat	46 729	
TOTAL	79 868	28 026
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		5 503
Prestations en nature	33 139	
Personnel bénévole	46 729	22 523
TOTAL	79 868	28 026

Annexe

- **Description de l'association**

L'association Comme Les Autres est une association loi 1901, créée le 11 février 2011.

Conformément à ses statuts, l'association propose à des personnes handicapées suite à un accident de la vie un accompagnement global animé par 6 objectifs principaux : l'accès aux droits, l'insertion socioprofessionnelle, le logement, la mobilité, l'accès au sport et à la culture et le lien social.

Pour réaliser son objet, Comme Les Autres met en œuvre des séjours-aventure sportifs, des activités collectives de proximité et un accompagnement individuel à la vie sociale, reposant sur des principes transversaux d'actions : expérience des sensations et émotions fortes, mixité personnes handicapées / personnes valides et pair-accompagnement.

- **Faits caractéristiques de l'exercice**

L'association a été désignée lauréate de deux appels à manifestation d'intérêt : « Innover pour l'accès à l'emploi », lancé avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et « Égalité des chances économiques » lancé par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. L'association a ainsi signé en 2023 un Contrat à Impact, dispositif innovant de financement au service d'une mission d'intérêt général associant dans un objectif commun la puissance publique, les porteurs de projet à impact social ou écologique et des investisseurs publics ou privés. Ce contrat permet à l'association d'accompagner près de 500 personnes pendant 3 ans avec un budget de 4,54 millions d'euros de paiement au résultat.

Une convention cadre régit l'ensemble des relations entre les différentes parties prenantes et fixe les objectifs d'impact du projet qui sont évalués semestriellement par un organisme tiers.

Le préfinancement est assuré au travers d'un contrat d'émission obligataire, signés entre l'association et les investisseurs pour le montant de 4.022.500 €, libérable par tranches annuelles jusqu'à fin 2025 et portant intérêt à 1,5%.

Au 31/12/2023, deux premières tranches ont été libérées pour un montant de 2.206.720 € dont 100.562 € ont été remboursés courant l'exercice.

Dans le cadre d'une convention de subvention avec l'association, l'État s'est engagé à financer le programme selon des versements calculés en fonction de l'atteinte des objectifs fixés dans la convention cadre et d'allouer aux investisseurs des intérêts et une ou plusieurs primes de performance sociale. La subvention ainsi accordée est comptabilisée à l'avancement.

Au 31/12/2023, 1.346.988€ ont été rapportés au résultat.

Par ailleurs, afin de diversifier ses sources de financement et assurer ainsi la pérennité de son action, l'association a décidé d'investir plus de 350.000 euros dans un programme de recrutement de donateurs particuliers en face-à-face. Les fonds proviennent essentiellement de l'émission en 2022 de titres associatifs. Cette dépense, comptabilisée entièrement sur l'exercice 2023 entraîne une hausse des frais de recherche de fonds. Elle doit néanmoins être considérée comme un investissement de moyen terme, la rentabilité du programme intervenant à l'issue d'une période de 3 à 5 ans.

- **Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture**

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité. Aucun élément significatif postérieur à l'arrêté des comptes 2023 n'a été constaté.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- **Règles et méthodes d'établissement du CROD et du CER**

Confère page 19.

- **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition lors de leur entrée au patrimoine de l'association.

- Logiciels 1 an,
- Matériel de bureau et informatique 3 ans,
- Autres immobilisations incorporelles et corporelles 5 à 10 ans.

- **Créances et Dettes**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les autres créances sont composées du solde des subventions à recevoir, en particulier de la subvention liée au Contrat Impact à hauteur de 1.245.249 € et calculée ainsi :

- Pour la première année du projet allant du 01/09/2022 au 31/08/2023

- le relevé des dépenses éligibles présenté et validé pour le montant de 827.030 € déduction faite des sommes déjà reçues.

- Pour la période du 01/09/2023 au 31/12/2023 : le relevé des dépenses éligibles constatées pour le montant de 428.219 €

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312- 1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

- **Emprunts**

Ont été comptabilisées les deux premières tranches d'emprunt obligataire émis dans le cadre du Contrat à Impact pour le montant de 2.206.720 € déduction faites des montants déjà remboursés à hauteur de 100.562 €.

- **Provisions pour risques et charges**

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 13 941 euros. Elle porte sur trois subventions européennes FSE ; en effet, les rapports financiers préliminaires constatent une sous-consommation du budget par rapport au prévisionnel et donc un risque de diminution des subventions réellement accordées.

- **Titres associatifs**

Afin de renforcer sa capacité d'investissement dans la recherche de fonds et assurer ainsi la pérennité de son action, l'association Comme les Autres a émis en 2022 des titres associatifs pour une valeur de 350.000 €. Ces titres ont fait l'objet d'un reclassement sur l'exercice 2023. Confère page 8 (Corrections d'erreurs).

- **Fonds dédiés et reportés**

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés des exercices précédents ont été consommés, aucun nouveau report n'a été constaté au 31/12/2023.

- **Régime fiscal**

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

- **Rémunérations versées à certains dirigeants**

Les trois personnes entrant dans le champ d'application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 sont :

- Le Président
- Le Trésorier
- Le Directeur de l'association

Les postes de Président et de Trésorier ne bénéficient d'aucune rémunération. Les rémunérations ne sont pas mentionnées dans la présente annexe, car elles conduiraient à donner une rémunération individuelle.

La rémunération des directeurs est déterminée et validée chaque année par le conseil d'administration de l'association.

- **Effectif de l'association**

L'effectif total des salarié.e.s s'élève à 35 ETP au 31 décembre 2023. L'effectif moyen annuel est de 30 ETP.

- **Engagements de départ à la retraite**

Aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été constatée.

Le calcul est non significatif compte tenu du profil des salarié.e.s et de leur ancienneté dans l'association.

- **Informations requises par l'article R123-198 du code de commerce**

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 9.744 € TTC (7.344 € TTC au titre de PKF Arsilon et 2.400 € TTC au titre d'Equinoxe) au titre du contrôle légal des comptes et 3.000 € TTC au titre des SACS.

Corrections d'erreurs

Art. 122-6 du PCG : corrections d'erreurs

Les corrections d'erreurs résultent d'erreurs, d'omissions matérielles ou d'interprétations erronées.

En l'espèce, il s'agit d'une erreur d'interprétation ayant un impact uniquement sur la présentation des comptes de bilan sans autre impact dans le compte de résultat ni l'impôt.

2 erreurs matérielles ont été relevées nécessitant une présentation proforma de leurs corrections pour une lecture cohérente des comptes 2023 :

- **Reclassement des titres associatifs**

L'exercice précédent, les titres associatifs ont été comptabilisés dans un compte ayant un impact sur la situation nette de l'association alors qu'ils auraient dû être considérés et comptabilisés comme des autres fonds propres.

A noter que cette rubrique n'existe pas dans la plaquette N-1, de ce fait, le montant a été porté dans dettes financières.

- Présentation avant correction : Annexe "Passif avant corrections" - **A**
- Présentation après correction : Annexe "Passif après corrections" - **A**

Le reclassement n'a pas d'impact sur le total du bilan.

- **Reclassement d'une partie des fonds dédiés en Produits constatés d'avance**

Une partie des fonds dédiés concerne des dons et ces derniers ont été comptabilisés en fonds dédiés au 31 décembre 2022 alors qu'il s'agit de produits constatés d'avance.

- Présentation avant correction : Annexe "Passif avant corrections" - **B**
- Présentation après correction : Annexe "Passif après corrections" - **B**

Passif avant corrections

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	240 938	106 309
	Résultat de l'exercice	108 900	134 629
	Total des fonds propres	349 837	240 938
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports	350 000	A
Fonds dédiés	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	14 671	24 403
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	364 671	24 403
	Total des fonds associatifs	714 508	265 341
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement	149 029	B 307 050
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	149 029	307 050
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	86	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 009	27 321
	Dettes fiscales et sociales	136 176	123 112
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 377	1 682
	Produits constatés d'avance	64 000	4 000
	Total des dettes	351 647	156 116
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 215 184	728 506
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	108 899,59	134 628,50
	(1) Dont à moins d'un an	351 647	156 116
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	86	
	ENGAGEMENTS DONNES		

Passif après corrections

Bilan Passif		31/12/2022	31/12/2021
Etat exprimé en euros			
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	240 938	106 309
	Résultat de l'exercice	108 900	134 629
	Total des fonds propres	349 837	240 938
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		A
	- Apports		
Fonds dédiés	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	14 671	24 403
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	14 671	24 403
	Total des fonds associatifs	364 508	265 341
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	~~Aux fondations cbrtées~~		
	Sur subventions de fonctionnement		B 307 050
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		307 050
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	350 000	A
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	86	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 009	27 321
	Dettes fiscales et sociales	136 176	123 112
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 377	1 682
	Produits constatés d'avance	213 028	B 4 000
	Total des dettes	850 676	156 116
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		1 215 184	728 506
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		108 899,59	134 628,50
(1) Dont à moins d'un an		351 647	156 116
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		86	
ENGAGEMENTS DONNES			

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 418		
TOTAL	36 418		
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage	24 103		
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport	25 000		22 435
- De bureau et informatique, mobilier	41 451		22 613
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	90 553		45 047
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 839		29 101
TOTAL	8 839		29 101
TOTAL GÉNÉRAL	135 810		74 148

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival. Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			36 418	
TOTAL			36 418	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations : - Gales, agencts et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage			24 103	
- Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel : - De transport			47 435	
- De bureau et informatique, mobilier	-5 015	6 364	62 714	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL	-5 015	6 364	134 252	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 000	1 320	35 619	
TOTAL	1 000	1 320	35 619	
TOTAL GÉNÉRAL	-4 015	7 684	206 289	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 783	6 378		27 161
TOTAL	20 783	6 378		27 161
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 503	8 034		13 538
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	18 875	5 935		24 810
Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 673	9 647	428	38 891
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	54 051	23 616	428	77 239
TOTAL GÉNÉRAL	74 834	29 994	428	104 400

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Différentiel de durée	Dotations Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Reprises Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouvement net des amort. en fin d'exercice
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges		13 941		13 941
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II		13 941		13 941

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		13 941		13 941
- D'exploitation		13 941		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	35 619		35 619
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	81 500	81 500	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	2 210	2 210	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 355	12 355	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	25 136	25 136	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	1 706 256	461 007	1 245 249
Charges constatées d'avance	10 388	10 388	
TOTAL	1 873 464	592 596	1 280 868

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés	2 456 157	350 000	2 106 157	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	86	86		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	111 800	111 800		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	84 278	84 278		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	103 574	103 574		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	49 189	49 189		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	38	38		
Produits constatés d'avance	100 000	100 000		
TOTAL	2 905 122	798 965	2 106 157	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 400	11 980
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	161 368	93 576
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	210 768	105 556

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	104 362	314 062
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	104 362	314 062

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	100 000	64 000
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		100 000	64 000

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	10 388	3 359
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		10 388	3 359

Règles et méthodes du CER et du CROD

Le compte annuel d'emploi des ressources (CER) et le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) ont été élaborés conformément aux dispositions du règlement comptable n°2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) ainsi que selon les critères d'affectation et de répartition établis par l'association.

CROD

Il explique comment ont été utilisées les ressources globales de l'association et donc la répartition de ces ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

CER

Il détaille spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public collectés sur l'exercice ou provenant des fonds non utilisés les années antérieures.

Le CROD et le CER sont établis sur la base du compte de résultat avant affectation du résultat.

Emplois

- Missions sociales

Les missions sociales de l'association consistent en l'accompagnement des personnes handicapées suite à un accident de la vie au travers d'un suivi médico-social et d'insertion professionnelle ainsi que l'organisation de séjours, excursions et d'activités collectives. Elles intègrent également des actions de communication/sensibilisation aux questions d'inclusion et de la mixité personnes valides - personnes invalides, y compris 25% des frais engagés dans le cadre d'un programme de recrutement/sensibilisation de donateurs en face-à-face de rue. Ces missions sont mises en place sur le territoire national français.

Les dépenses pour missions sociales comprennent les coûts opérationnels liés à la mise en place de ces actions qui disparaîtraient si la mission s'arrêtait : frais de missions, prestations, locations (dont locaux des antennes régionales), frais postaux et de télécommunication, flotte de véhicules et leur entretien, rémunération des salarié.e.s du pôle social, de la chargée de communication, du pôle logistique (en charge de l'organisation des séjours et excursions) et du pôle de développement territorial. Elles comprennent une quote-part des charges non directement affectables (dits frais généraux) correspondante au poids des ressources humaines mobilisées pour mettre en œuvre les missions sociales par rapport à la masse salariale totale.

- Frais de recherche de fonds

Ils sont répartis entre les frais d'appel à la générosité du public et les frais de recherche d'autres ressources.

- Frais d'appel à la générosité du public

Ils comprennent les frais d'appels et de traitement des dons (marketing et publicité, émission de reçus fiscaux, frais bancaires dédiés), les rémunérations des salariés chargés de la collecte de dons de particuliers, une quote-part des rémunérations des salariés chargés de la gestion des partenariats privés et publics (au prorata du volume financier des produits issus de la générosité du public), 75% des frais engagés dans le cadre d'un programme de recrutement/sensibilisation de donateurs en face-à-face de rue ainsi qu'un pourcentage des charges non directement affectables (dits frais généraux) correspondante au poids des ressources humaines affectées à cette rubrique par rapport à la masse salariale totale.

- Frais de rechercher d'autres ressources

Ils comprennent les frais du logiciel de gestion des subventions, une quote-part des rémunérations des salarié.e.s chargé.e.s de la gestion des partenariats privés et publics (au prorata du volume financier des produits non-issus de la générosité du public) ainsi qu'un pourcentage des charges non directement affectables (dits frais généraux) correspondante au poids des ressources humaines affectées à cette rubrique par rapport à la masse salariale totale.

- Frais de fonctionnement

Sont affectés les frais financiers, administratifs et juridiques, les charges relatives à la gouvernance et l'animation de la vie associative, les rémunérations du pôle direction ainsi qu'un pourcentage des frais généraux correspondant au poids des ressources humaines affectées à cette rubrique par rapport à la masse salariale totale.

Produits

Le CROD détaille les produits par origine et fait une distinction entre les produits liés à la générosité du public et ceux qui ne le sont pas. Les produits liés à la générosité du public comportent les dons, le mécénat d'entreprise ainsi que les cotisations des membres de l'association. Les produits non liés à la générosité du public correspondent aux subventions publiques, aux contributions d'autres organismes ainsi qu'aux autres produits perçus par l'association.

Principe d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Les ressources issues de la générosité du public sont réparties ainsi :

- Les produits des adhésions des membres sont affectés en totalité en frais de fonctionnement de l'association
- Une part des produits issus des dons de particuliers, des mécénats d'entreprise et des fonds dédiés antérieurs sert à couvrir l'ensemble des frais d'appel à la générosité du public. Ceux-ci incluent le lancement d'un programme de recrutement des donateurs réguliers particuliers en face-à-face de rue. Cette charge, comptabilisée entièrement sur l'exercice 2023 doit néanmoins être considérée comme un investissement de moyen terme, la rentabilité du programme intervenant à l'issue d'une période de 3 à 4 ans.
- La part restante est affectée en missions sociales.

Corrections d'erreurs/Changement de méthode CROD et CER

. Règles et méthodes :

Les frais AGP représentent 50% des produits AGP. L'association considère que la charge liée au programme de recrutement de donateurs est considérée sur plusieurs exercices en raison de la rentabilité du projet bout de 3-5 ans.

. Corrections liées au changement de méthode :

- Charges :

L'exercice précédent, les frais de recherche n'avaient pas été répartis entre l'AGP et le non AGP. A compter de 2023, la règle de répartition des frais de recherche de fonds évolue comme suit :

- les frais d'appel à la générosité du public (AGP) comprennent les frais d'appels et de traitement des dons, 75% des frais engagés dans le cadre d'un programme de recrutement/sensibilisation de donateurs en face-à-face de rue ainsi que les rémunérations des salariés chargés de la collecte de dons auprès des particuliers.
- les frais de recherche d'autres ressources (non AGP) comprennent les frais du logiciel de gestion des subventions.

Les rémunérations des salariés chargés de la gestion des partenariats privés et publics sont répartis entre les deux rubriques au prorata du volume financier des produits selon leur origine.

- Produits :

L'exercice précédent, les produits AGP n'avait pas été fléchés sur les charges AGP. A compter de 2023, la règle financement des frais de recherche de fonds évolue comme suit :

- les frais de recherche de fonds issus de la générosité du public sont intégralement financés par les produits du mécénats d'entreprise et des dons particuliers. La part restante des produits AGP est affectée aux missions sociales.

Il n'y a pas de report de ressources AGP à l'ouverture et de ce fait, il n'existe pas de "stock" de ressources AGP.

A noter que les corrections qui ont été effectuées au passif du bilan, présentées aux pages 10, 11 et 12, n'ont pas d'impacts sur la présentation du CROD et du CER.

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	5 760	5 760	5 635	5 635
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	253 028	253 028	85 592	85 592
Legs, donations et assurance-vie				
Mécénats	310 371	310 371	630 500	630 500
Autres produits liés à la générosité du public				
TOTAL I	569 159	569 159	721 727	721 727
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	200 958		601 339	
Autres produits non liés à la générosité du public	123 286		66 500	
TOTAL II	324 244		667 839	
Subventions et autres concours publics III	1 985 073		372 870	
Reprises sur provisions et dépréciations IV				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs V	149 029	144 029	307 050	305 940
TOTAL (I à V)	3 027 505	713 188	2 069 486	1 027 667
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	2 075 015	340 712	1 213 756	883 638
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
TOTAL I	2 075 015	340 712	1 213 756	883 638
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	366 716	366 716	361 636	
Frais de recherche d'autres ressources	97 258			
TOTAL II	463 974	366 716	361 636	
Frais de fonctionnement III	365 722	5 760	236 165	
Dotations aux provisions et dépréciations IV				
Impôt sur les bénéfices V				
Report en fonds dédiés de l'exercice VI			149 029	144 029
TOTAL (I à VI)	2 904 711	713 188	1 960 586	1 027 667
EXCÉDENT OU DÉFICIT	122 794		108 900	

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	46 729	46 729	22 523	22 523
Prestations en nature	33 139	33 139	5 503	5 503
Dons en nature				
TOTAL I	79 868	79 868	28 026	28 026
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	79 868	79 868	28 026	28 026
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	46 729	46 729	28 026	28 026
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I	46 729	46 729	28 026	28 026
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	22 839	22 839		
Contributions volontaires au fonctionnement III	10 300	10 300		
TOTAL (I + II + III)	79 868	79 868	28 026	28 026

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2023	31/12/2022	Ressources par origine	31/12/2023	31/12/2022
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	5 760	5 635
Actions réalisées par l'organisme	340 712	883 638	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	253 028	85 592
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	310 371	630 500
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	340 712	883 638			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	366 716				
Frais de recherche d'autres ressources	5 760				
TOTAL II	372 476				
Frais de fonctionnement III					
TOTAL EMPLOIS	713 188	883 638	TOTAL RESSOURCES I	569 159	721 727
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V		144 029	Utilisat. des fonds dédiés anté. III	144 029	305 940
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	713 188	1 027 667	TOTAL	713 188	1 027 667
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		

Contributions volontaires en nature	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	79 868	28 026	Bénévolat	46 729	22 523
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	33 139	5 503
TOTAL I	79 868	28 026	Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
TOTAL	79 868	28 026	TOTAL	79 868	28 026

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2023	31/12/2022
Fonds dédiés en début d'exercice	144 029	305 940
(-) Utilisation	144 029	305 940
(+) Report		144 029
Fonds dédiés en fin d'exercice		144 029

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation	354 630	1 346 988	92 350	22 000	161 641	1 977 609
Subventions d'investissement						
TOTAL	354 630	1 346 988	92 350	22 000	161 641	1 977 609

Commentaires : néant

Variations des fonds dédiés

	Utilisations				À la clôture de l'exercice		
	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Montant global	dont rembour.	Transferts (1)	Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Tableau des subventions d'investissement

Subventions d'investissement	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		Augmentations	Diminutions	
Montant nominal	46 256		11 900	34 356
Quotes-parts virées au résultat	-31 585	11 900	7 464	-27 149

Commentaires : néant

Variation des fonds propres art.432.22

(art. 432-22 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise	350 000			350 000	
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont générosité du public					
Report à nouveau	240 938	108 900			349 837
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	108 900	-108 900	122 795		122 795
- dont générosité du public					
Situation nette	699 837		122 795	350 000	472 632
- dont générosité du public					
Dotations consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement	14 671			7 464	7 207
Provisions réglementées					
TOTAL	714 508		122 795	357 464	479 839
- dont générosité du public					